

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 mai 2020

---

DON DE CONGÉS PAYÉS MEMBRES SECTEUR MÉDICO-SOCIAL - (N° 3020)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 27

présenté par  
M. Blanchet

-----

**TITRE**

A la fin, supprimer les mots :

« grâce au don de jours de repos ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.

Il tire les conséquences de l'adoption en commission d'un article additionnel ouvrant la possibilité de faire des dons financiers.